



n° 13

Décembre 2015

- Editorial
- Un coup d'œil sur le site
- L'assemblée générale d'octobre
- Les Journées du Patrimoine
- La page des chiffres
- Les Classes de Citoyenneté
- Nouvelles de nos anciens...
- Le cinéma au collège
- Encarts : Adhésion, Boutique

Vers 2016

L'Assemblée générale du 24 octobre a réuni à Combrée de nombreux participants, venus parfois de très loin pour manifester l'intérêt qu'ils portent toujours à l'amicale et au collège. Plus que l'an passé encore, les discussions ont été particulièrement animées, démontrant si besoin la pertinence de la décision prise en 2014 de maintenir active notre association.

Notre participation cette année à des réunions parisiennes avec les responsables nationaux de l'EPIDE et de l'organisme propriétaire des bâtiments et notre présence active aux journées du patrimoine à Combrée témoignent également en faveur de l'Amicale.

Par ailleurs, le site Internet a permis à beaucoup d'anciens élèves de s'exprimer et de faire partager des informations intéressantes les lecteurs.

Éditorial

*Jean-Michel Guittet
président*



Ce site est évidemment essentiel car il nous permet de nous réunir et d'échanger malgré les distances souvent importantes que les obligations professionnelles et familiales ont creusées entre nous. C'est donc sur cette agora virtuelle que nous pouvons le mieux entretenir les liens originels qui nous rassemblent autour du collège. En conséquence, tous vos courriers sont les bienvenus car vous êtes les acteurs de la perpétuation de notre association.

En 2016, nous espérons rédiger une « fiche d'identité » du collège. Ce document aura vocation à intéresser les acteurs publics et privés au devenir des bâtiments.

D'ici là, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année !

**Merci de vérifier
auprès de nous
vos adresses postale
et électronique.**

Un coup d'œil sur votre site

www.amicalecombree.fr

Vous l'avez remarqué – nous l'espérons –, le site internet de l'Amicale continue d'évoluer :

La rubrique **L'Amicale (1)** s'est enrichie d'une nouvelle sous-rubrique et d'une rubrique modifiée.

1. **Notre association :**
 - Les statuts d'octobre 2014,
 - La liste de présidents,
 - La liste des supérieurs et directeurs jusqu'en 2005,
 - Les comptes rendus des réunions statutaires A.G. et C.A.,
2. Nos rendez-vous a été modifié en **Vos rendez-vous**, de façon à vous motiver pour organiser avec notre aide des réunions d'anciens de même cours ou non ; un récapitulatif des réunions passées est mis à votre disposition.

Bien évidemment, grâce à votre participation, la rubrique **À propos des uns et des autres (2)** en bas de page vous permet d'être tenus informés des peines et des joies dans nos familles.

N'oubliez pas non plus que tout ce que vous nous écrivez (sauf avis contraire de votre part) entre au jour le jour (texte, photos etc.) dans la rubrique **Le courrier des internautes (3)**.

Et puis, la rubrique **Vous avez la parole (4)** permet à tout ancien(ne) élève, professeur ou employé de l'Institution libre de Combrée de participer activement à la vie de l'Amicale. De même vos coups de cœur sont attendus dans **Culture et Loisirs (5)**, ex. : l'expo à Pouancé.

Une autre nouveauté : dans la rubrique **Archives**, le **Musée Virtuel (6)** de l'Institution libre de Combrée, qui contiendra le patrimoine mobilier appartenant à l'Amicale : bulletins, tableaux, objets de culte et autres souvenirs. Nous vous appelons à participer aux descriptions de ces objets.



Pour que notre fonds de documentation puisse s'étoffer, nous avons besoin de votre collaboration : en fouillant dans vos archives, vous trouverez certainement quelques photographies ou documents qui nous permettront d'enrichir le site.

Votre Amicale vit notamment grâce à votre soutien et vos participations, si minimes soient-elles.

CONTACTEZ-NOUS ! Vos contributions et vos suggestions seront les bienvenues !

L'assemblée générale

Le 24 octobre dernier, a eu lieu la réunion statutaire de l'Assemblée Générale à laquelle vous aviez été invité par la Lettre de Liaison n°12 de juin et par la Lettre d'Information n°12 de septembre.

La journée a commencé par une messe dite par l'abbé Augeul (cours 1958) en l'église du bourg de Combrée : nous n'étions pas nombreux, la faute sans doute à un horaire trop matinal (9h00) pour tous ceux que nous avons



retrouvés après. Jean-Louis Sébile (cours 1964) a préparé et animé l'office. Nos valeureuses organistes Mesdames Ricou (fille des fermiers du collège) et Argand ont accompagné les chants. Elles nous ont aidé à entonner « l'hymne à la Vierge Combréenne » pour clôturer l'office. Une pluie de souvenirs nous a assailli quand elles nous ont donné le la pour « Le chant des



adieux ».

Puis nous avons rejoint une salle de l'EPIDE (ancienne ferme du collège) pour l'Assemblée Générale 2015 qui a débuté à 10h15 en présence de 25 personnes dont les trois membres du bureau.

Après les rapports du président et du trésorier, les questions diverses ont été évoquées et discutées :

- Intervention de Patrick Tesson pour les Classes de Citoyenneté,
- Intervention de Geneviève Charbonneau-Bloomfield pour l'ASMV pour le collège de Combrée,
- Intervention de Dominique Faure sur les activités conjointes de l'Amicale et de l'ASMV,
- Intervention de Jean-Louis Roux, maire de Combrée,
- Votes pour les quitus au président et au trésorier (unanimités),
- Cooptation de quelques membres admis au C.A. à l'unanimité,
- Décisions



- Rédiger en coordination avec l'ASMV d'une fiche d'identité du collège,
- Tenir une réunion des C.A. des deux associations et de la mairie,
- Transférer les objets présents dans la chapelle en un lieu plus salubre,
- Mettre en ligne, statuts et PV des réunions de l'Amicale (réalisé).

Le compte-rendu est à votre disposition sur le site. Cf. Page 2 repère (1)

Vers 12h45 nous avons été faire un tour sous les cloîtres : la cour intérieure avait laissé la végétation



évoluer naturellement mais la chapelle a accueilli tous ceux qui y ont prié et chanté il y a plus ou moins longtemps. Un peu de poussière et de fraîcheur n'ont pas empêché l'émotion de parcourir des lieux familiers, la tête levée vers les cieux (voir ci-dessous).

Quelques souvenirs ont encore été égrenés en passant près des salles de classes, de l'étude des grands, du bureau du préfet de discipline et de la conciergerie, puis, le temps passant à notre insu, il a fallu penser à se diriger vers Bel-Air à l'Auberge de l'Ombrée pour nous remettre de ces

émotions.

Le temps de s'installer et d'acquérir quelques objets-souvenirs proposés à des tarifs très préférentiels, nous avons abordé apéritif et repas avec le plaisir de pouvoir parler de "not' temps".

Ces agapes combréennes se sont terminées vers 16h30 avec la sensation d'avoir contribué à faire perdurer l'Amicale.

Les Journées du Patrimoine 2015

Les 19 et 20 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, je représentais notre Amicale à Combrée, tout près des lieux qui nous sont chers. L'objectif était de manifester par notre présence, l'intérêt que notre association n'a jamais cessé de porter pour notre collège et sa ville.

Le samedi, j'installai un stand aux couleurs de l'Amicale, proposant à la vente divers souvenirs à l'effigie du collège (DVD, mugs, tee-shirts). Nous avons profité d'une météo particulièrement clémente pour nous fixer à l'extérieur de la galerie des Hommeaux dans un lieu gracieusement mis à notre disposition par Geneviève Charbonneau-Bloomfield.



Le lendemain, ce même stand fut transféré sur le site du Lavoir (ancienne base scout) mis à notre disposition par la mairie de Combrée. De l'endroit où nous étions, nous pouvions voir se découper sur un ciel lumineux la façade du collège qui nous est si familière et vers laquelle nous n'avons pas tardé à nous diriger car l'EPIDE avait autorisé pour l'après-midi l'accès à la cours des « moyens ». Ce fut pour nombre de visiteurs une belle découverte ! C'était en effet la première fois depuis les cérémonies du bicentenaire que cette possibilité de visite était de nouveau accordée à la population locale.



Vers 17h00, la chanteuse Marie Cherrier, conviée par l'Amicale à donner un concert gratuit au profit du public combréen, prit ses quartiers au Lavoir et procéda aux réglages techniques de la soirée en compagnie de Pascal, à la sonorisation.

Une heure plus tard, le public curieux prenait place devant le préau du Lavoir. Monsieur Jean-Louis Roux, maire de Combrée, et Madame Sophie Drache, première adjointe chargée de la culture, étaient présents au milieu de ces spectateurs venus nombreux pour profiter de la soirée musicale.

Je fis avec émotion la présentation de Marie Cherrier avant de lui laisser la place pour un concert d'une vingtaine de chansons de son répertoire qui furent copieusement applaudies.



Sous un grand soleil, une immense bâtisse désaffectée surplombe le paysage. Autour d'un plan d'eau, d'un ancien lavoir et d'un stand restauration, la vie s'agite : un barbu en kilt joue de la cornemuse, les anciens se remémorent le temps passé, des enfants engloutissent des galettes-saucisses. Tous ont le sourire : c'est le dernier dimanche d'été.

À mesure que la journée avance, je ne peux masquer quelques inquiétudes : comment résoudre la question de cette tonnelle qui obstrue la vue des spectateurs ? Y a-t-il eu assez de publicité pour l'événement ? Va-t-il pleuvoir ? Marie fait-elle bonne route ? Les spectateurs apprécieront-ils ?

Marie est finalement arrivée, avec sa guitare, son accordéon et son clavier, qu'elle installe sous une petite scène à l'abri. Les bancs se remplissent progressivement, d'une population plutôt âgée dont on espère que la spontanéité de Marie et les quelques vifs éléments distillés ça et là dans ses textes, ne heurteront pas les oreilles.

Après que j'ai présenté Marie au public, elle commence son tour de chant.

Puisque j'ai la chance de la voir dans un cadre intimiste, ce qui me frappe le plus est la manière avec laquelle elle vit sur scène, loin, me semble-t-il, d'une prestation surfaite, son visage changeant fréquemment d'expression d'un titre à l'autre, mais aussi au sein d'une même chanson : elle est tantôt grave, tantôt légère, tantôt ayant les apparences du bonheur, tantôt celles de la tristesse, tantôt enjouée, tantôt renfrognée, souvent en colère, rarement apaisée. J'ai l'impression qu'à chaque texte chanté, Marie réveille ici une souffrance, ici une joie, ici une révolte, intacte, comme si ce qu'elle

chantait se répétait au moment même où elle l'énonce. Cette force dans l'interprétation en fait une artiste sachant exprimer, voire transmettre, pour les spectateurs les plus attentifs, une grande sensibilité. Il semble que le public ne s'y trompe pas : des applaudissements nourris ponctuent chaque chanson, par ici des sourires pour un vers, par là une larme pour des souvenirs.

Mention spéciale pour « Paysage perdu », qui suscite dans l'assistance les sourires de ceux qui approuvent la chanteuse. Marie passe avec aisance d'un instrument à l'autre, ce qui ne manque pas de susciter l'étonnement de deux dames : « *eh oui, elle est toute seule et elle fait tout* ». Oui, oui. Et s'il fallait encore se mettre davantage le public dans la poche, c'est lors de « Complotiste » que Marie profite d'un oubli momentané des paroles pour réagir très spontanément en pestant contre elle-même, avec un fou rire en prime. C'est à ce moment précis qu'on se rend compte que certaines expressions argotiques passent en fait très bien, le talent d'improvisation de Marie aidant à répandre encore plus la bonne humeur du moment.

Marie a beau dire que c'est elle qui bénéficie de la meilleure vue mais, à bien y réfléchir, dos au soleil, la nôtre n'est pas mal non plus. Le concert s'achève, Marie est disponible pour les petits et les grands et, plus tard, à l'occasion d'un cocktail qui mettra un terme à une délicieuse séquence, d'une journée comblée à Combrée, comme la révélation d'un effet papillon au moment où les couleurs d'une journée se reflètent sur les ailes qu'on observe et qu'on sent pousser dans son dos.

Ce week-end patrimonial fut marqué par une ambiance sereine et festive que les visiteurs venus de Combrée ou parfois de beaucoup plus loin furent unanimes à apprécier. Nul doute que ce moment aura permis de tisser de nouveaux liens avec la population et de rappeler notre attachement au collège !

Guy Bernier (cours 1968)

La page des chiffres

Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2014

L'exercice comptable 2014 innove un peu par rapport aux autres années avec des recettes globalement en diminution et des dépenses sensiblement égales.

Recettes de fonctionnement : 6 678,49 €

Le montant des cotisations encaissées en 2014 atteint 3 173 € pour 168 adhérents cotisants, en hausse par rapport à l'année 2013 de plus de 17%.

Les ressources versées par 38 donateurs s'élèvent à 1324 € soit une moyenne de 35 € par don, La vente de 4 DVD et de 14 livres « Deux siècles d'histoire » ont rapporté 130 € beaucoup moins qu'en 2013.

Les autres recettes proviennent de la participation à la fête des Anciens pour 250 € et des produits financiers pour 1 801,49 €.

Dépenses de fonctionnement: 9 119,53 €

Les dépenses traditionnelles de fonctionnement: frais de mission, fournitures de bureau, affranchissement, lettre de liaison, l'organisation de l'AG et des CA s'élèvent à 4 394,37 €, De nouvelles lignes de dépenses apparaissent en 2014.

- La mise en place du nouveau logo de l'Amicale pour un montant de 400 €.
- La maintenance du site internet pour 286,27 €.
- La cotisation à la Fondation de France pour 46 €.

Des dépenses exceptionnelles à hauteur de 379 € pour l'achat de fleurs lors d'obsèques et la gravure sur le monument funéraire du Chanoine PATEAU.

Résultat de l'exercice : - 2 441,04 €

Le résultat de 2014 est déficitaire de 2 441,04 €

Bilan : 75 352,63€

Au passif,

Les fonds propres associatifs augmentent en 2014 de la reprise de l'excédent 2013 de 1 224,71 € pour atteindre 42 283,23 €.

A l'actif, Le montant des disponibilités s'élève à 47 444,92 € en légère diminution par rapport à 2013.

COMPTE RESULTAT 2015 et BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES				RECETTES			
	Prévision 2015	Réalisé 2015	Prévision 2016		Prévision 2015	Réalisé 2015	Prévision 2016
Frais mission	250,00	231,00	250,00	Cotisations	3 000,00	2429,00	3 000,00
Fournitures de Bureau	200,00	184,13	200,00	Dons	500,00	330,00	500,00
Affranchissement	800,00	617,25	800,00				
Frais C A et AG	500,00		500,00	Frais CA et AG	150,00		150,00
Lettre de Liaison	2 000,00	1453,91	2 000,00	Clé USB	150,00	90,00	150,00
Classes citoyennes			300,00	MUG	150,00	120,00	150,00
Fournitures publicitaires	1 800,00	1732,20		Tee Shirt	150,00	40,00	150,00
Site Internet	300,00	300,00					
Maintenance internet	100,00	71,28	100,00				
Journée Patrimoine	500,00	514,15	500,00	Divers			
Total Charges	6 450,00	5103,92	4 650,00	Total Produits	4 100,00	3009,00	4 100,00
Charges financières	50,00	62,24	70,00	Produits financiers	1 000,00	37,37	800,00
				Produits exceptionnels			
Total Dépenses	6 500,00	5166,16	4 720,00	Total Recettes	5 100,00	3046,37	4 900,00
Excédent			180,00	Déficit			
				Réserves	1 400,00		
Total	6500,00	5166,16	4 900,00	Total	6500,00	3046,37	4 900,00

BILAN au 23/10/2015

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
Immobilisations			Fonds Associatif		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	39842,19	42283,23
Fresque «40000 visages»	7012,10	7012,10			
Total 1	27907,71	27907,71	Total 1	39842,19	42283,23
Produits à recevoir Charges d'avances			Charges à payer Produits d'avances		
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
Total 2			Total 2	35510,44	35510,44
Disponible					
SICAV – BNP	15582,00	15582,00			
Livret CNE	27881,37	30881,37			
C/C B N P	93,43	213,06			
C/C La POSTE	1768,33	768,49			
PAYPAL			Résultat exercice	-2119,79	-2441,04
Total 3	45325,13	47444,92	Total 3	-2119,79	-2441,04
Total	73232,84	75352,63	Total	73232,84	75352,63

Rappel statistique : Cotisations des membres au 01/11/2015

2011	2012	2013		2014	2015	2016
280	203	156		168	172	91

Où en sommes-nous ?

Depuis 2009, nous formons un petit groupe de travail au sein de notre Amicale afin de proposer une alternative à la fermeture de notre collège fermé en 2005.

Nous nous demandions comment poursuivre une œuvre d'éducation pour la jeunesse dans ces immenses bâtiments, en grande partie inoccupés. C'est ainsi qu'a émergé le concept des Classes de Citoyenneté.

Entre 2010-2014, nous élaborons progressivement une proposition, en nous référant à la loi du 10 mars 2010 et du décret de mai 2010 sur le Service Civique qui prévoit une formation à la citoyenneté, mais qui dans la pratique n'est pas (ou très peu) appliquée. Nous réalisons un site Internet www.classesdecitoyennete.fr, nous effectuons des rencontres, des échanges avec les ministères et des élus locaux / nationaux. Chaque fois l'idée est très bien reçue par nos interlocuteurs.

En janvier 2015, les événements servent de catalyseur. Les Classes de Citoyenneté apparaissent à nouveau comme un moyen de créer pour la jeunesse un sentiment d'appartenance à la collectivité nationale. Elles veulent s'appuyer sur le Service Civique régi par le Code du Service National et être intégrées dans le Parcours de Citoyenneté qui remplace officiellement le service militaire.

En voici les grandes lignes :

- Les Classes de Citoyenneté, intégrées au Service Civique, offrent à la Nation une nouvelle force face aux nouvelles menaces, et viennent compléter le dispositif de défense de notre pays (Force de dissuasion - Forces d'intervention extérieures - Renseignement) : constituer une "force de frappe de la citoyenneté" avec les volontaires du Service Civique. Dans 10 ans ce pourraient être 1 million de jeunes actifs, citoyens promoteurs et défenseurs de la vie citoyenne dans notre pays !
- Former aux valeurs républicaines 100 000 jeunes de tous milieux sociaux chaque année, c'est à long terme un facteur de stabilité interne pour le pays.
- Le coût d'un Service Civique obligatoire (accueillir et encadrer 750 000 jeunes chaque année) n'est pas supportable financièrement. Le coût des Classes de Citoyenneté est raisonnable.
- De plus, pour avoir des jeunes motivés, le Service Civique doit rester volontaire pour éviter qu'il ne soit pris comme une corvée à laquelle on cherche à échapper. C'est la formation avec les Classes de Citoyenneté qui doit être obligatoire, une fois qu'on est Volontaire.
- Le Service Civique doit rester un "engagement" individuel (donc un choix) pour le pays. Même si l'insertion sociale peut être un heureux effet du Service Civique, elle ne doit pas en être le but.
- Les 23 centres en régions accueillant en permanence les Classes de Citoyenneté tisseront une toile nationale sur laquelle les préfets, les élus locaux, les responsables des organismes d'accueil pourront s'appuyer pour donner sens au Service Civique en France, et plus largement à la citoyenneté.
- L'Agence du Service Civique doit garder un rôle technique pour articuler l'offre et la demande entre les volontaires et les organismes d'accueil.

Mais il apparaît nécessaire qu'un nouvel opérateur pour les Classes de Citoyenneté voie le jour sous la forme d'un Etablissement Public pour la Formation à la Citoyenneté ayant pour mission l'animation des 23 centres régionaux accueillant les Classes de Citoyenneté ; l'EPIDE totalement dédié aujourd'hui à l'emploi des jeunes en difficulté ne semble plus pouvoir faire partie de notre proposition.



- Il n'y a pas besoin d'une nouvelle loi pour renforcer le "Parcours de citoyenneté" avec le Service Civique et les Classes de Citoyenneté ; un nouveau décret devrait suffire.



Les jeunes ont besoin de repères. Le passage (école-éducation) à la vie adulte (travail-fonder une famille) doit être marqué par un temps fort et des signes de reconnaissance qui marquent leurs efforts pour aller de l'avant. *"Il s'agit d'éclairer les hommes pour en faire des citoyens"* (Condorcet). Leur donner la possibilité de vivre un "engagement" et d'accéder à une "reconnaissance".

Notre collège de Combrée peut reprendre vie dans les années à venir, en accueillant chaque année plus de 4 000 jeunes dans ses murs.

Qu'en pensez-vous ? Vos réactions, votre point de vue nous aideront à affiner et préciser notre proposition.

À vos plumes pour nous en faire part ! Merci.

Patrick Tesson (cours 1973)
Président honoraire de l'Amicale

Pour donner un coup de tête (coup de main intellectuel) : <http://www.classesdecitoyennete.fr/cercle-de-reflexion.html>
et pour me contacter : <http://www.classesdecitoyennete.fr/contact.html>

Quelques nouvelles des anciens

de Jean-Claude Chauvat, cours 1963

Des nouvelles de Mgr Jean TORTIGER : il est dorénavant en maison de retraite à Angers ; il se porte comme un jeune homme de 89 ans avec quelques difficultés avec sa mémoire récente. Par contre, les souvenirs de Combrée sont intacts, seul le temps qui passe pose problème. Si vous avez l'occasion de passer par Angers ou si vous voulez l'appeler, cela lui ferait très plaisir. Son adresse : Maison de retraite St François, 126 rue Chèvre, 49000 Angers, chambre 326. Contactez JLBoulangé.

de Maxime Tudoux, cours 1969,

Je te joins ma dernière photo de classe "seconde C année 1966/1967" ainsi que la liste de mes collègues de classe. J'ai eu du mal à en identifier trois ou quatre et j'ai créé une colonne où je les ai affecté d'un numéro de gauche à droite et de haut en bas... A bientôt, amicalement.

de Madame Catherine Rod de Verchere

Jean-François Rod, cours 1964, vient d'être ordonné diacre le 3 octobre dernier à Notre-Dame de Paris. Son épouse et ses enfants vous transmettent la vidéo de cette cérémonie présente sur le site : voir la rubrique « Le courrier des internautes ». Bonne route, Jean-François.



de Madame Renée ARGAND

Madame Argand est la veuve de Jean Argand cours 1940, combréen par son activité au bourg et par sa fréquentation du collège ; elle nous retrace ci-dessous la vie de son mari, décédé en mai dernier.

Jean ARGAND est né le 6 octobre 1923 à Combrée.

Il faisait partie du cours 1940 : il est rentré au collège à 6 ans, car son papa ne voulait pas le mettre à l'école laïque. Il a quitté la classe à 14 ans, son papa ayant besoin de lui à l'atelier (plomberie - électricité).

Mon beau-père a fait beaucoup de travaux neufs et d'entretien dans tout le collège. Jean connaissait tous les recoins de l'Etablissement et aimait nous raconter les travaux qu'il y effectuait : réfection de la cuisine, salle de chimie, chaufferie du nouveau bâtiment, etc...



En 1993 avec Bernard Malet, ils ont organisé une rencontre du cours 1940 à la Ferme Auberge au Tremblay.

En 1997 nous sommes allés avec le père Alexandre Perrault et Etienne Audfray rendre visite au père Charbel (Henri Gravrand) à Aiguebelle.



Le Tremblay – Juin 1993



73 – Aiguebelle – Juin 1997

Depuis 2008, Jean a eu de graves problèmes de santé, puis la maladie d'Alzheimer est arrivée, mais notre vie de retraités se déroulait agréablement et paisiblement. Nous faisons partie de chorales. Après plusieurs hospitalisations, Jean s'est endormi entouré de nous tous, le 20 mai 2015. Le collège était pour Jean une partie de sa vie.

de Monseigneur Jean ORCHAMPT, évêque émérite d'Angers

À réception de la dernière Lettre d'Information n°12

Mgr Orchardpt nous avait fait l'honneur de présider la messe du Bicentenaire le 15 mai 2010. Voir aussi la Lettre de Liaison N°7 sur le site de l'Amicale.

Je vous remercie pour l'information que vous me donnez et vous dis mes vœux pour la poursuite de votre réflexion et le maintien de l'esprit qui unit les membres de l'Amicale.

Jean Orchardpt év. ém. d'Angers

Cours 1972, de Alex BOUSIER

J'ai vu qu'à la fin de la Lettre de Liaison n°12, il y a une rubrique "ceux qui nous ont quitté" et je me demandais si vous aviez été informé du décès accidentel en mer de notre camarade **Jean-Claude CHARLES**, cours 1972, enterré le 29 mai 2015 en l'église Saint Donatien de Nantes (église qui a brûlé 15 jours après).

Jean-Claude était de Pouancé ; son frère et sa soeur sont passés à Combrée. En tout cas Jean-Claude était un grand sportif, brillant dans toutes les disciplines. Son frère Frédéric a été lui champion de saut en longueur au niveau international.

Je ne vais pas faire sa nécro ici, peut-être avez-vous déjà des témoignages ? C'était un brillant sportif, un brillant élève, un entrepreneur et un bon père de famille. Et un bon copain.

Cours 1964, de Alain de Séchelès

Nous avons contacté quelques anciens des "Éphémères de la Chanson" afin d'avoir des précisions sur la photo ci-contre à propos de l'exposition à Pouancé (voir l'information en page d'accueil du site). Parmi les réponses reçues voici celle d'Alain de Séchelès.

Avec l'aide d'une autre photo contemporaine des Ephémères ainsi que de la dernière édition support papier de l'annuaire des anciens (1988), j'ai pu trouver tous les noms sauf celui du sympathique surveillant guitariste. Génial guitariste ! Quelques années plus tard, mes parents s'étaient rendus chez un notaire rennais chez qui ce sympathique surveillant était clerc. Il s'était souvenu de moi et s'était présenté à eux...



Nous sommes sur cette photo tous du cours 1964 sauf : Guy Juret, Bernard d'Alançon et Armand Simon (tous trois du cours 1965) et Philippe Desage (cours 1966).

Ainsi donc, voici comment je nous classe :

En haut : Patrick Galland, Philippe Desage, Jean-Claude Drouet, Alain de Séchelles, Philippe Goeb

En bas : Guy Juret, Gabriel Pasquier, Bernard d'Alançon, Jean-Marc Alland, Gilbert Jolly, Richard Dupont, Armand Simon, Jean-François Rod, Abbé Jean Baril, et un sympathique surveillant guitariste (qui est en fait Yves Grasset).

Pasquier était de Château-Gontier (Craon), Juret de Paris, moi de Rennes, Jolly de Cholet. Je laisse à Rod le soin de confirmer ses origines. Je crois que c'est Bel Air de Combrée puis Angers.

Depuis 1964 je n'ai jamais revu Goeb, Juret et Jolly (décédé en 2003). J'ai rencontré une fois Pasquier par hasard dans un musée parisien, très brièvement car cela ne l'intéressait guère semble-t-il, malgré sa courtoisie... Le père de Jolly était un camarade de régiment de Léon Poupelin. Le père de Juret était professeur de médecine à Paris. Très réputé.

J'ai un peu revu d'Alançon à Rennes, où nous étions étudiants tous les deux. J'ai revu Desage, Simon, Dupont, Alland et Galland à Combrée à des fêtes des anciens. Bien sûr grâce à la proximité géographique, contacts assez suivis avec Rod.....

Les Ephémères tirent leur nom de ce que le Chanoine Esnault, en les autorisant, n'a pas souhaité qu'ils durent trop longtemps. C'était la condition de leur autorisation...

J'ai aidé l'Abbé Baril à se remémorer et à transcrire le negro spiritual "Oh ! Bye and bye , qu'il avait appris lors d'une session de formation. Je vous le chante de temps en temps lors de nos réunions. Merci de votre patience... Je sais qu'il me l'a fait chanter à Combrée comme soliste avec une chorale. Mais je ne me rappelle pas si c'était avec les Ephémères. A ne pas confondre avec "Why do'nt you rock my soul ? " (extrait de "The Good Book" de Louis Armstrong) chanté par Jean-François Leroux et notre classe de seconde ni bien sûr avec "Be pop a lula " et "It's now or never " chantés par moi avec un groupe de rock'n roll ...

Ma mère venait me voir à Combrée lors des grandes sorties. Elle a entendu les Ephémères de loin après nous avoir laissés à une kermesse à Segré. Elle avait été impressionnée par la qualité de notre chant, entendu de loin. Elle ne me l'aurait pas dit si cela n'avait pas été vrai.

Voilà ! Je crois avoir épuisé mes souvenirs et capacités en la matière.

Cours 1949, de Bernard Pillet

Toutes mes félicitations pour votre Lettre de Liaison qui me donne quelques nouvelles de Combrée.

Pour ce qui est de H.-B. Gazeau, je serai curieux de savoir dans quelle partie du Canada il habite. Je suis au Canada depuis 1952 et je n'ai jamais entendu parler de lui. Il est vrai que depuis ces dernières années nous arrivent au Canada beaucoup de compatriotes qui viennent tenter leur chance, bien souvent surpris par les difficultés du pays.

Pour ma part, mon séjour n'a pas toujours été facile : être immigrant même si les langues sont voisines bien qu'à l'école primaire à Peigné à 10 km de Saumur, j'avais eu la chance de parler le gallo bien proche du québécois, j'ai gardé un profond souvenir de mon pays natal : à la Malbaie 400 km de Montréal sur la rive nord du Saint-Laurent, endroit précis d'ailleurs où échut notre formidable Champlain, près du Saguenay qu'adorait le papa Cousteau, il y a toujours sur mon mât le drapeau français et breton naturellement.

A cause des distances, je ne serai pas à votre assemblée générale, bien que ma femme et moi-même planifions un long séjour au spa de Quiberon pour raison de santé.

Amitiés du Canada.

Cours 1971, de Frédéric Miltgen

Je te prie de trouver ci-joint (lettre adressée au trésorier) le bulletin d'adhésion pour 2015, accompagné du règlement, dont je te souhaite bonne réception.

J'ai consulté le site de l'Amicale, très intéressant, et ai retrouvé avec joie une photo de classe que je n'avais jamais vue de ma classe de 3^{ième} en 1968 (l'année explique peut-être pourquoi je n'avais pas pu l'obtenir). A cet égard, j'ai constaté qu'il manque la photo de ma classe de 6^{ième} (année 1964-65) que je tiens à votre disposition. (Elle sera bientôt sur ce site).

D'autre part, et avec retard, je fais part du décès brutal de mon frère Pierre (cours 1974) le 27 mai dernier à Tours à l'âge de 59 ans. A l'intention de ceux qui se souviendraient en core de lui , est-il possible de l'annoncer sur le site ? (c'est fait).

J'ai toujours plaisir à lire les bulletins de l'Association et attends la prochaine avec impatience.

Amicalement Combrée.

Cours 1952, de Jean-Marie Drapeau

Dans les documents sonores du site, je regrette (...) que l'on n'y trouve pas le chant des adieux "On vous a dit enfants demain aux feux de l'aurore vous partirez joyeux essaim..." . Il se chantait à la Vierge du souvenir un soir de juin à la tombée de la nuit avant de partir en vacances et était plein de nostalgie.

Serait-il possible de trouver un enregistrement ?

Je pense qu'à l'origine c'est un chant d'adieu de Lourdes qui aurait été remanié. Je n'ai rien trouvé malheureusement sur internet. Mes amitiés et merci encore.

Cours 1964, de Martial Vaslin

Dans le cadre d'une retraite bien occupée, j'arrive des Lucs sur Boulogne où avait lieu un congrès régional d'archéologie.

Dans le programme, quelle ne fut pas ma surprise de voir : Le château de Pouancé, 13e-15e siècle.

Je me suis signalé avant la conférence au "jeune homme" intervenant sur le sujet pour lui dire qu'il y avait au moins 55 ans (il n'était pas né...) un groupe de jeunes "taupes" sous "la surveillance" de Louis BESSIERE avait déblayé la barbacane et surtout la salle voûtée souterraine sous le donjon.

Et bien lors de son intervention (remarquable) il nous a cité devant une salle comble. Voilà une gloire tardive, mais quelle récompense pour tous. Voilà une petite histoire de la grande. Amitiés.

PS: j'ai volontairement omis de lui dire qu'à l'issue des travaux, nous avons fait un dîner (pas médiéval au menu) clos, je crois par Xavier Mélard allumant des feux de bengale qui ont eu pour effet de nous faire tous sortir en urgence aveugles et toussant comme des perdus.

Cours 1962, de Jean-Marie de la Rue du Can

Merci de cet envoi. (La Lettre de Liaison)

Je suis toujours en activité, donc peu disponible.

J'ai fréquenté COMBRÉE de la neuvième à la Math'elem. Avec 2 redoublements, les années s'y sont accumulées.

*Je me souviens de trois préfets de discipline (objet du **Défi collectif** de la Lettre de Liaison) : Legagneux, Pateau (court passage, peu réussi) et XYZ (féru de sport)*

Je reste assez critique sur les méthodes d'enseignement à Combrée, comme ailleurs, où il n'a pas été mis en avant le développement des personnalités mais surtout pratiqué un gavage de connaissance sans réel écoute des élèves. Baril, prof de math en terminal savait quant à lui accompagner ses élèves... Meilleures salutations

Cours 1938, de Jean Bauduin

Cher Président,

Montauban ! Quel déménagement pour notre association qui ne connaissait que l'Anjou... Pour moi, votre ville m'est connue alors qu'en 1940 et militaire, j'ai joué l'orgue d'une église dont je ne me rappelle plus le nom du Saint protecteur. Par cette mutation du siège social, j'augure, par votre fonction, une prise en mains dynamique que manifeste le contenu de la lettre de liaison de juin 2015. Je souhaite efficacité à votre présidence.

Pourquoi l'ASMV ? Notre association avait-elle besoin d'un sang nouveau ? Etait-elle vraiment incapable d'assurer les objectifs de la nouvelle née ? Dans l'affirmative, pourquoi ne pas la dissoudre et passer la main à la nouvelle association ? Le déport à Montauban semble y inviter...

Vous souhaitez une collaboration. À ce titre je peux faire le point en ce qui me concerne. Retraité depuis plus de vingt ans, je persiste à penser que je peux encore être utile. À l'intention de mes confrères, je diffuse tous les mois une note qui regroupe, parmi les publications juridiques, les informations susceptibles d'influer sur la pratique quotidienne du notariat. Ci-joint, vous trouverez les brèves du mois de juin 2015.

Je vous prie d'excuser mon impertinence. Mais je peine à voir sombrer notre collègue. Bien cordialement.

Réponse du président Jean-Michel Guittet, cours 1985

Cher Jean,

Il n'y a pas d'impertinence dans votre courrier mais la manifestation d'un attachement. Votre lettre exprime une émotion, la crainte de voir disparaître notre collègue. Comme les nombreux témoignages que motivent les parutions de l'Amicale, votre courrier démontre combien ce collègue suscite encore d'intérêt. Cela dit, je comprends vos interrogations et vous me permettrez donc d'y répondre.

Tout d'abord sur le siège social installé à Montauban. Il ne s'agit que d'une formule administrative.

Certes je réside pour l'instant dans cette ville du Sud-Ouest, mais je suis un enfant des Pays-de-la-Loire, né à Nantes puis collégien et lycéen à Combrée. Comme la plupart des anciens élèves, j'ai quitté un peu ma ville natale. Cette dispersion, je l'ai déjà affirmé, fait la force de notre association. On venait autrefois de loin pour être scolarisé au collège, c'est ce qui lui donnait sa dimension nationale. Imaginez que dans les dernières années une centaine d'internes étaient Parisiens ! C'est cette diaspora que je souhaite intéresser de nouveau à notre collège. Elle est forte de milliers d'hommes et de femmes pouvant apporter leur contribution. Vous-même qui résidez à Reims manifestez votre soutien. Vous le voyez, dans notre cas la géographie n'est pas dissolvante, elle est au contraire une force potentiellement fédératrice.

Quant à l'ASMV, elle ne remplace pas notre Amicale, son objectif est d'œuvrer pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine du Haut-Anjou dont le collège fait partie. Notre association se bat bien entendu de la même manière pour la sauvegarde de ce patrimoine mais elle porte en plus l'esprit de ceux qui l'ont fréquenté. Elle est aussi un vecteur de rencontre pour tous les anciens et les amis du collège. Et demain, lorsque le collège se verra réattribuer ses fonctions originelles – entendez ses fonctions d'institution scolaire -, l'Amicale reprendra le rôle qui lui a été dévolu depuis 1890. Le texte que je viens de publier sous le titre "Gutta cavat lapidem" sur la page d'accueil de notre site Internet fait référence à ce rôle.

C'est à la réalisation de cet objectif que nous devons travailler et c'est pour cela que j'ai besoin de la collaboration du plus grand nombre. Je sais que je peux compter sur la vôtre, vos sentiments en témoignent. Et je vous en remercie vivement. Bien amicalement

Cours 1967, de Jacques Vignais

Jacques vient d'avoir la gentillesse de nous envoyer quelques photos :

- promenade des centimes du cours 1967 avec les noms des photographiés,
- photo du camp scout de 1962 avec noms,
- photos du Jamboree scout en Grèce, la troupe de Combrée fait partie de la délégation française,
- deux photos du baptême de la troupe de Combrée chez Mme de Bodard, sœur du Général Leclerc.

Merci à lui pour ces trésors que vous retrouvez dans les rubriques correspondantes dans Archives > Autres Photos ; Nous recherchons la date et les noms des personnes présentes sur les photos du baptême de la troupe scout.

Cours 1936 de Guy Lemoine (par téléphone)

Guy a passé cinq années merveilleuses au Collège dont il est parti en première. Il a répondu au Défi Collectif lancé dans la dernière Lettre de Liaison : dans ces années-là, le Préfet de Discipline (Surveillant Général ou Conseiller d'Education pour les plus jeunes) était l'abbé Edouard Banchereau. La voix claire de Guy a rappelé son vif attachement au collège et à son Amicale du haut de ses 98 printemps.

Peut-être est-il le doyen des Anciens Élèves ?

Il a bien rempli sa vie active en tant que Directeur Régional de la Banque de France, puis conseiller puis trésorier de l'Evêché ; le Vatican l'a nommé Commandeur de l'ordre de Saint Grégoire Le Grand, il avait ainsi entre autres le droit de rentrer dans les églises à cheval ... mais comme il n'aimait pas les chevaux ...

Cours 1960, de Jacques Séjourné

L'erreur d'adresse postale me rendant destinataire de la lettre de liaison m'a rappelé quelques souvenirs, bons et moins bons et n'étant pas assuré que mon appel téléphonique serait entendu, j'ai essayé par mail auprès de Jean Michel Guittet qui, lui aussi, m'a répondu.

Ces précisions peuvent peut-être vous apporter quelques éclaircissements :

Je crois me souvenir que Marchand était bien au Japon il y a quelques années. Et maintenant ? Les Missions Etrangères ont peut-être des nouvelles récentes ? Mon cousin Mgr. René Séjourné peut être interrogé aussi.

Concernant Paul Guérif, j'ai appelé Bernard son neveu à Segré qui était l'un de mes meilleurs amis de la maternelle à la 6ème. Je lui ai dit le souvenir que j'avais de sa famille et particulièrement de Paul : "... mes parents appréciaient vos familles Jean, Joseph, Paul et nous communiquaient aussi ces amicales relations sincères. J'accompagnais mon père qui se rendait souvent au garage rue Lamartine, j'y croisais ton oncle et le regardais admiratif. C'était dans les années 50, j'avais 8 ans, Avant le collège....". Félicitations pour votre engagement. Bonnes vacances. Amicalement

Pour vous tenir au courant de la vie des uns et des autres sur le site et dans les lettres, c'est vous qui nous informez.

Défi collectif (rubrique Brownie Flash)

Pas beaucoup de succès pour ce défi : seul, Guy Lemoine, cours 1936, nous a donné quelques éléments : voir ci-dessus. Mais cette question reste posée. Peut-être que lors des longues soirées d'hiver...



Quels ont été les préfets de discipline ou surveillants généraux de votre époque ?

Envoyez-nous les noms et dates correspondants par courrier ou courriel. Merci.

Le cinéma au Collège

Ce fut sans conteste l'un des apprentissages les plus fructueux de mes cinq années passées à Combrée dans la première moitié des années soixante. Un enseignant des "Modernes" arriva un jour au collège muni d'une solide formation cinématographique. Ce prêtre avait pour nom Michel Rebondy (ci-contre en 1966).



J'ai eu l'occasion de le retrouver plus tard à deux reprises. La première, en terre lilloise où, « revenu à la vie civile », il exerçait son réel et académique talent sur les planches d'un théâtre d'avant-garde dans le Nord. La seconde fois, ce fut au Courrier de l'Ouest où il me contacta avec le désir d'assurer la promotion de deux ouvrages qu'il avait publiés chez l'éditeur l'Harmatan : un roman amoureux qui avait pour cadre les bords de la Loire et un livre sur l'écriture du français. Il avait conçu ce dernier depuis que dans les années quatre-vingt il assurait la formation permanente d'un grand groupe industriel. Ses parents demeuraient dans une petite maison des bords de Loire à Gennes, sur la rive gauche. Je me souviens du bouleversement que constitua à l'époque le départ du collège de ce prêtre très moderniste, lui aussi secoué par le Concile, et qui prit épouse. Il ne fut pas le seul au cours de ces années-là. Entre temps, il avait eu le mérite de nous encadrer et de favoriser notre apprentissage de la chose cinématographique. L'ensemencement prit deux tournures en ce qui me concerne.

Il y eut tout d'abord la découverte du langage du cinéma. Chaque film que nous voyions au Collège était l'objet de travaux sur le réalisateur et le sujet du film, et surtout d'une pédagogie particulière sur la façon dont on écrit un scénario pour aboutir au montage.

Vision moderne

Michel Rebondy faisait venir au collège tout ce qui se réalisait de bien en la matière. Et parfois même il n'hésitait pas à provoquer des débats autour d'œuvres qu'on ne visionnait d'habitude pas dans ce genre d'établissement. Nous lui devons d'avoir tout appris du néoréalisme italien, des films de Bresson dont il était fou (nous un peu moins, en dehors des *Dames du Bois de Boulogne* qui évoquait chez nous quelque fruit défendu, ou du *Condamné à mort s'est échappé*, véritable chef-d'œuvre). Nous dûmes nous offrir plusieurs projections de *Mouchette* et de la fameuse *Jeanne d'Arc* jusqu'à plus soif. Il est vrai que cette dernière suivait de près celle de Dreyer, en muet, qui reste pour moi un grand frisson. Tout de ce qui fut produit dans les années cinquante et qui méritait d'être connu, nous l'avons vu, revu, analysé et pour toujours emmagasiné.



Merci à Michel Rebondy d'avoir modernisé le Collège en lui faisant découvrir le septième art. Il n'y avait d'ailleurs pas que les collégiens à apprécier *Johnny guitare* ou *La Belle et la Bête*. Le cinéma du collège fut ouvert au public de Combrée qui chaque semaine venait au ciné-club, comme nous l'appelions. C'était l'occasion de ne pas quitter la salle avant qu'une discussion d'une bonne heure ne permette de faire le tour du film. Questions, échanges, parfois jolies empoignades (la famille Le Baron de Grugé, se distinguait par sa combativité judicieuse).

Derrière le projecteur

L'autre découverte que je fis grâce au cinéma fut de passer de l'autre côté de la pellicule. Il fallait un projectionniste. J'avais très envie de faire fonctionner cette magique boîte à images. La fonction me fut confiée pendant une année scolaire, entre 1963 et 1964 : cette tâche était affectée aux "Routiers", les scouts aînés. Lettre à mes parents le 12 novembre 1963 :

"J'ai fait samedi soir mes premières armes pour pouvoir projeter dimanche soir où j'étais tout seul. Ce n'est pas facile : jugez-en plutôt, rien que pour la première mise en marche : accrocher la bobine en haut. Passer le film dans les premières rondelles, dans les dents, dans d'autres dents, et l'enrouler dans la bobine du dessous. Là où ça se complique, c'est qu'il faut en même temps mettre le courant, allumer les charbons qui tiennent lieu de lampe, allumer le petit moteur qui fait avancer les charbons pour qu'ils restent à distance constante et ouvrir le volet devant l'objectif. En plus de tout cela, il faut faire ce qu'on a oublié. Le film, pendant ce temps, se déroule avec une indifférence enrageante. Dimanche soir, j'avais préparé mon truc, tout va bien. Courant, charbons, moteurs, Go ! Tout va bien sauf qu'il n'y a rien sur l'écran, dans la salle. J'avais oublié d'ouvrir le volet de l'objectif. Ceux qui n'avaient pas déjà vu la représentation précédente ne sauront jamais qui était sur le générique. Il était loin. Deuxième bobine. Tout va bien sauf que ça patine, les dents sont mal accrochées et l'appareil a bougé. Cette fois-ci, le volet est ouvert et tout le monde voit que c'est loupé. Ce n'est qu'une question de secondes et c'est vite réparé. J'avais prévenu les gars de la classe. Ils n'ont pas trop crié. "



Au milieu des chaussures

Cet épisode s'est déroulé le jour où Henri Agel, grand critique cinématographique est venu nous faire une conférence sur Méliès, pionnier du cinématographe. Côté projectionniste, c'était aussi la préhistoire du cinéma... Il y avait des rites et des icônes à respecter pour la projection du film. L'appareil était installé dans le local qui servait à ranger les chaussures de tous les collégiens, au fond de la salle des fêtes, le long de la cour des grands. Ca sentait bon la galoche pas fraîche ! Le projecteur était placé assez près du mur de telle façon que l'écart entre les deux tiges de charbon qui devaient créer l'arc électrique et la lumière dans l'appareil puissent, à travers une petite fenêtre en mica marquée de deux barres verticales, se refléter sur le mur beige.



On suivait ainsi le « cinéma » des charbons qui devaient avancer automatiquement l'un vers l'autre. Malheureusement, leur petit moteur ne fonctionnait que de façon intermittente si bien que le projectionniste devait avoir en permanence un œil sur le mur pour actionner une molette de secours. En cas d'assoupissement de la vigilance, les charbons s'éloignaient et la salle hurlait son mécontentement devant l'écran quasi noir. Quand on remettait les charbons trop près l'un de l'autre, l'image devenait trop brillante. Cris à nouveau.

Les films arrivaient de Paris par le train jusqu'à Angers. Parfois, ils loupaient le « Poney express ». Comme *Johnny Guitare* avec Joan Crawford qui fut ainsi retardé de huit jours et fut projeté avec *La Madelon* un navet avec Jean Richard offert exceptionnellement par le Supérieur à l'occasion d'une fête. Deux films en une semaine ! Le train d'Angers était relayé par le car Citroën et les films qui avaient déjà beaucoup voyagé nous parvenaient souvent dans un état désastreux. On ne les retournait pas meilleurs. Il manquait ici une amorce, là une séquence complète. Dans ce dernier cas, ce n'était pas le fruit de la censure comme dans *Cinéma Paradisio* où le brave curé du village demandait au projectionniste de retirer les scènes de baisers. C'est parce que les films cassaient et que les réparations n'étaient pas réalisées par des mains expertes. Et puis, à la fin de la bobine, pendant la projection de la suivante, remonter le film en pédalant à la main sur un support qui le présente comme une bicyclette à l'envers pour le restituer dans le bon sens à l'utilisateur suivant.



Du cinéma au théâtre

Le projecteur ne permettait pas de passer des films en cinémascope. Nous dûmes nous contenter des formats traditionnels ce qui limitait aussi le nombre des épreuves en couleur. On comprend pourquoi le néoréalisme italien et ses films à petits budgets firent l'objet de nombreuses présentations. Mais aussi les très grands de l'école française, juste avant la nouvelle vague. Ouf ! Rebondy nous épargna Godard (à moins que les copies aient été trop onéreuses à l'époque).

À chaque arrivée de film, Rebondy nous remettait des feuilles ronéotées sur lesquelles tout était dit de l'auteur : biographie, portrait, résumé de critiques patentés, réflexions sur l'ouvrage, l'écriture cinématographique ; et sur l'œuvre : scénario, intentions du metteur en scène.

Rebondy puisait allègrement dans *Radio-Cinéma*, la bible des cinéphiles de l'époque. Lettre à mes parents du 15 octobre 1962 : « *j'ai dit à l'abbé Rebondy qu'avec votre accord, on pourrait lui refiler toute la pile des Radio-Cinéma de la maison. Il a accepté avec joie : « Et comment ! Ca va vous débarrasser ! Dès que possible ! » Il est enchanté. J'espère que vous lui en ferez don d'autant que ce n'est pas d'une utilité majeure pour nous et que lui est bien content pour son ciné-club.* »

À l'automne 1962, l'abbé Rebondy demanda aux élèves de présenter le film de la semaine, à tour de rôle, dans le but de nous initier à l'expression en public. C'était une première à Combrée. On comprend qu'il ait ainsi facilité l'accès de certains élèves à l'art dramatique. Des trois promotions auxquelles j'ai eu le privilège de participer à Combrée, sont sortis notamment Michel Lengliney (cours 1966) qui devint auteur de théâtre et Jacques Spiesser (cours 1967) qui vit encore une longue et brillante carrière au cinéma et à la télévision.



Étienne Charbonneau, cours 1966

Michel Rebondy auquel nous avons rendu visite dernièrement a eu une carrière bien remplie : il fut professeur de lettres (sept ans à Combrée), comédien, metteur en scène, auteur compositeur interprète et écrivain ; pendant son passage apprécié par les élèves au collège, il fit en sorte que cette institution qu'était Combrée ne puisse pas exister sans tout ce qu'il lui apporta : le cinéma avec le ciné-club ouvert à tous et les discussions qui allaient avec, le théâtre avec *La Comédie de l'Ouest*. Il a également organisé au collège les Jeunesses Musicales de France. Il a commis aussi un film en Super 8 *L'amitié était au rendez-vous* tourné avec les élèves de 3^e classique au bord de la Verzée, film, hélas perdu, sauf si quelqu'un peut nous dire où le trouver.

Il nous a décrit son cheminement tout au long de ces cinquante dernières années en se remémorant avec émotion ses élèves, ses collègues et sa passion pour le cinéma, le théâtre et les belles lettres. Nous nous faisons ici son porte-parole : il renouera avec joie avec tous ceux qu'il a connus. Il jouit actuellement d'une retraite heureuse entouré de ses filles, en région nantaise. Il prépare un nouveau livre dans le calme.



Jean-Louis Boulangé, cours 1964

Nous avons besoin de votre participation régulière :

- Donnez-nous des nouvelles : les vôtres et de celles de ceux que vous rencontrez,
- Informez-nous des joies et des peines que vous traversez,
- Envoyez-nous vos photos, actuelles ou « de l'époque »,
- Fréquentez activement le site (corrections, compléments, erreurs).

Tout ce que vous nous communiquez est mis sur le site (presque) immédiatement, sauf avis contraire de votre part.



Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'Institution libre de Combrée

Les Présidents d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers

Mgr René Séjourné (c.1949)

Mgr Jean Tortiger (c.1944)

Le Bureau

Président

Jean-Michel GUITTET (c.1985) – 50, rue de la

République, 82000 Montauban

Tel. : 06.62.79.73.91

president@amicalecombree.fr

Trésorier:

Didier VIEL (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur –
49000 Angers

Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45

a.marzin2@aliceadsl.fr

Secrétaire :

Jean-Louis BOULANGÉ (c.1964) - 21, avenue de
Chambord, 44470 Carquefou

Tel. : 02.40.93.75.09

secretaire@amicalecombree.fr

Présidents honoraires :

Xavier PERRODEAU (c.1980) - Logis des

Augustins, 49170 Savennières

Tel. 02.41.39.58.54

xavier.perrodeau@libertysurf.fr

Patrick TESSON (c.1972) – 1 avenue Jeanne

d'Arc, 49570 Montjean-sur-Loire

Tel : 02.53.61.10.38

patrick.tesson.1@cegetel.net

Les membres du Conseil d'Administration

Marie-Jo ABLINE – Accueil Collège – 49-Combrée

mariejoabline@yahoo.fr

Guy BERNIER – cours 1966 – 72-Sablé / Sarthe

guybernier@sfr.fr

Geneviève CHARBONNEAU – présidente ASMV

combree.college@gmail.com

Patrick DANSET – cours 1973 – 78-Bailly

pdanset@rlabconseil.com

Loïc DUSSEAU – cours 1984 – 75-Paris

l.dusseau@dusseau.fr

Dominique FAURE – cours 1969 – 92-Levallois-
Perret

fauredominique9403@neuf.fr

Loïck LEBRUN - cours 1984 - Rennes-

loiclebrun@me.com

Jean-François PLOTEAU – cours 1984 – 95-
Argenteuil

jf@ploteau.fr

Philippe TIJOU – cours 1966 – 62-Boulogne / mer

tijou.philippe@gmail.com

Isabelle VEUGE – cours 1985 – 01-Peronnas

isav01@yahoo.fr



Sur le site

www.amicalecombree.fr

vous trouverez :

votre bulletin d'adhésion,

les objets de la boutique,

env. 2000 photos dans les archives,

des documents, vidéos et enregistrements

et de quoi participer à la vie de ce site,

une aide pour vos réunions de cours,

de nouveaux documents de l'Amicale,

Le musée virtuel.

Bulletin d'adhésion : Encart 2

Articles en boutique : Encart 1

Lettre de Liaison de

L'Amicale des Anciens Elèves et Amis du collège de Combrée

Directeur de la publication :

Jean-Michel GUITTET

Siège social et Correspondance :

50 rue de la République – 82000 Montauban

president@amicalecombree.fr

ISSN 1956 -7464

BOUTIQUE de l'AMICALE (prix port compris)

▪ Le DVD du bicentenaire (10€)

Il s'agit d'un film réalisé à l'occasion du bicentenaire du collège, en 2010. Il retrace le déroulement de la journée, avec les discours des autorités présentes, et offre des témoignages d'anciens ainsi qu'un aperçu de l'ÉPIDE et de ses acteurs. Ce DVD peut aussi être téléchargé en quatre parties ainsi que sa jaquette sur le site :

http://amicalecombree.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=52&catid=51.



Je commande ... exemplaire(s) à 10€ l'unité : Total : soit €.

▪ Deux siècles d'histoire (5 €)

Ce fascicule a été coécrit par Monsieur Gérard Gendry, dernier directeur du collège, et Monsieur Jean-Pierre Ariaux, ancien professeur d'Histoire et de Géographie, lui-même ancien élève. Il retrace l'histoire du collège depuis sa création en 1810 par l'abbé François Drouet jusqu'à sa fermeture en 2005. Ce fascicule a été édité pour le bicentenaire en 2010.



Je commande ... exemplaire(s) à 5€ l'unité : Total : soit €.

▪ Clé USB - Carte de crédit (15 €)

Cette clé USB de 4 Go de capacité se glissera facilement dans votre portefeuille ou porte-carte grâce à son format carte de crédit. Elle sera aussi un rappel de vos souvenirs de jeunesse. *Nous vous proposons de mettre sur cette clé, à sa livraison, un ou plusieurs fichiers contenant les listes de vos camarades des cours proches du vôtre.*



Je commande ... exemplaire(s) à 15€ l'unité : Total : €

▪ Mug (15 €/pièce, 10 €/pièce par 2 et plus)

Pour prendre votre thé ou votre café en revenant quelques (?) années en arrière, vous serez ainsi rajeuni(e).

Je commande ... exemplaire(s) à 15€ l'unité ou 10€ par 2 unités soit€



▪ Tee-shirt (20 €)

Il n'y aura pas grand monde à arborer les couleurs de votre amicale : il vous restera à expliquer le sigle AAÉAILC ! La texture de ce tee-shirt est de très bonne qualité. Les tailles suivantes sont à votre disposition :

**Je commande ... taille M à 20€ l'unité soit €
... taille L à 20€ l'unité soit €.
... taille XL à 20€ l'unité soit €**



Total de la commande : € à envoyer par chèque, à l'ordre de l'Amicale des Anciens Elèves et Amis de Combrée accompagné de cette fiche renseignée à Didier Viel, 57 rue Adrien Recouvreur, 49000 Angers.

Voir d'autres détails sur le site : <http://amicalecombree.fr>

ACCUEIL > BOUTIQUE (en bas à droite)



Combrée
Anciens élèves et amis
de l'institution libre

BULLETIN D'ADHÉSION pour l'année civile 2016

à retourner à Monsieur Didier VIEL : 57, rue Adrien Recouvreur 49000 Angers

Encart n°2

Adhésion en ligne sur :
www.amicalecombrée.fr

*NOM :

Adhésion
duo**

{ *NOM :
*Prénom :

*Prénom :

*Adresse :

*Code postal :

Téléphone fixe :

Portable :

*Courriel(s) :

*Cours (pour les anciens élèves uniquement) :

Date de naissance :

10 €

Adhésion tarif réduit
(Étudiants et sans emploi)

16 €

Adhésion normale

20 €

Adhésion duo**

50 €

Adhésion de soutien***

..... €

Autre montant (jusqu'à 250 €)

Chèque à l'ordre de : Amicale des anciens élèves et amis de Combrée,
à joindre à ce bulletin d'adhésion renseigné.

Signature 1

Signature 2 (duo)

*Mentions obligatoires

**L'adhésion duo offre la possibilité à chacun des deux membres d'un couple de devenir adhérent pour la somme forfaitaire de 20 euros.

***L'adhésion de soutien inclut de facto la possibilité d'adhérer en duo.